

Le cerveau, la personne et sa parole : quels nouages ?



Colloque des Ateliers Claude Chassagny Vendredi 8 et samedi 9 octobre 2021

MAS : 10, rue des Terres au Curé 75013 Paris
Métro ligne 7 (Porte d'Ivry) ou ligne 14 (Olympiades)



Ateliers Claude Chassagny

Inscription avant le 5 octobre

à Isabelle CHAULET

Le Pas du Pont 26120 La Baume Cornillane
secretariat.atelierchassagny@gmail.com

Nombre de places limité

○ Je m'inscris au colloque
des vendredi 8 et samedi 9 octobre 2021

Tous les inscrits à ce colloque recevront courant mai 2022 les
Actes de ce colloque 2021.

POUR LES ATELIERS DE TRAVAIL

Merci d'inscrire distinctement les chiffres de 1 à 6 correspondant à
votre ordre de préférence. Les groupes seront constitués autant que
possible dans le respect de vos préférences et par ordre d'arrivée
des bulletins d'inscription.

- **Atelier 1** : Perspectives thérapeutiques pour des sujets
réputés hyperactifs **annulé**
- **Atelier 2** : PRL et Accident Vasculaire Cérébral
- **Atelier 3** : Écouter le corps parler
- **Atelier 4** : Danse et maladie de Parkinson
- **Atelier 5** : Surdit  et implant cochl aire
- **Atelier 6** : Proposer la TA aux patients atteints de maladies
neurologiques

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

Profession :

Libéral Salarié

Adresse :

personnelle professionnelle

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

En application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), l'association Ateliers Claude Chassagny s'engage à n'utiliser les données ci-dessus que pour son fonctionnement interne.

Inscription individuelle

Adhérent ACC ou retraité : 155 €

Non adhérent : 195 €

Etudiant (avec justificatif) : 50€, adhésion offerte

Joindre le règlement correspondant.

Inscription employeur : 325 €

Joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur et N° SIRET de l'établissement.

Signature :

Si la situation sanitaire ne permet pas la tenue du colloque en présentiel, celui-ci se déroulera en visio-conférence.



CONDITIONS D'ANNULATION :

- avant le 20 septembre : remboursement de l'inscription avec retenue de 50 € pour frais de dossier.

- après le 20 septembre : aucun remboursement de l'inscription.

En cas de force majeure, les demandes et les modalités de remboursement seront examinées individuellement sur demande écrite avec présentation de justificatifs par le Conseil d'Administration des Ateliers Claude Chassagny.

J'adhère aux Ateliers Claude Chassagny.

Adhésion : 50 €

Adhésion de soutien pour tout montant de votre choix supérieur à 50 €

Chèque à établir à l'ordre des Ateliers Claude Chassagny.

Si vous souhaitez vous inscrire pour les journées d'étude et adhérer aux ACC, merci d'effectuer deux chèques séparés.

Signature :